Le saint chrême et le rite de l'onction

Dérivé du verbe grec *chriô* qui veut dire « oindre », « frotter » ou « enduire », le saint chrême est un genre d'onguent ou une huile parfumée ; il est utilisé dans plusieurs rites chrétiens. Cette huile sainte est consacrée par l'évêque le Jeudi saint lors de la messe chrismale. Il est composé d'huile d'olive, de baume et d'autres substances odoriférantes.

« Comme les onguents divers guérissent, adoucissent et pénètrent les chairs, en leur donnant de l'éclat, ainsi le saint chrême symbolise la pénétration de l'Esprit Saint et de ses dons dans les âmes des fidèles. Il est utilisé dans les rites de plusieurs sacrements et sacramentaux : au baptême, une onction est faite sur la tête ; à la confirmation, il marque sur le front le témoin du Christ ; dans le sacrement de l'ordre, le nouvel évêque reçoit l'onction sur la tête, et le nouveau prêtre sur les mains ; les onctions prévues pour la dédicace des églises et des autels sont faites, aussi, avec le saint chrême. »

Dom Robert Le Gall, *Dictionnaire de liturgie*, Éditions CLD, 2001.

Signalons en terminant que le saint chrême n'est pas utilisé pour l'onction des malades : on utilise une huile sainte dédiée à cet usage mais le sens est le même : la guérison (si l'état de santé du malade le permet) ou l'apaisement de la personne qui reçoit le sacrement.